

ARTICLE II.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable en ESPAGNE & en PORTUGAL depuis le mois dernier.

*Catalans
executez à
mort &
pourquoi.*

I. **N**Onobstant les soins qu'on a pris depuis la Paix, de purger la Catalogne de Bandits, Assassins & Volcours de grands chemins, les feneans se sont tellement accoutuméz au brigandage, qu'on a bien de la peine à les reduire au travail de leur état. Au mois de Sept. mbre on pendit à Barcelone & dans les autres Villes de Catalogne, environ 40. de ces perturbateurs du repos public: Il y en avoit un plus grand nombre dans les prisons, qui n'étoient pas encore jugez; on croit qu'on les enverra sur les Galeres, si l'Escadre d'Espagne est encore employée contre les Turcs la Campagne prochaine.

*Suite de
la constru-
tion de la
Citadelle de
Barcelonne.*

II. On a perfectionné les anciennes Fortifications de Barcelonne, & conduit hors de terre les fondemens de la Citadelle qu'on y fait construire, aux frais de laquelle, on n'employe pas seulement les revenus du Domaine de la Couronne en Catalogne, on y envoie aussi de Madrid des sommes considerables, afin que ces ouvrages ne traînent pas en longueur.

*Le Duc
d'Havré
digracié &
pourquoi.*

III. Suivant quelques avis venus de Madrid, on apprend, que le Duc d'Havré, de la Maison de Croyes, ayant murmuré, en termes inconsiderés, de la reforme qu'on avoit resolu de faire dans le Regiment des Gardes Walonnes, dont il étoit Colonel,